



HAL
open science

Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines: la construction de l'Ex-cárcel de Valparaiso (Chili) comme un espace patrimonial

Camila van Diest

► To cite this version:

Camila van Diest. Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines: la construction de l'Ex-cárcel de Valparaiso (Chili) comme un espace patrimonial. De la participation à la co-construction des patrimoines urbains. *L'invention du commun?*, sous la direction d'Elizabeth Auclair, Anne Hertzog et Marie-Laure Poulot, Paris, Editions Le Manuscrit, p. 107-131, 2017. halshs-01724626

HAL Id: halshs-01724626

<https://shs.hal.science/halshs-01724626>

Submitted on 6 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Référence publication : van Diest, Camila, « Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines : la construction de l'*Ex-cárcel* de Valparaiso (Chili) comme un espace patrimonial », dans Auclair, E., Hertzog, A. et Poulot, M-L.(dir.), *De la participation à la co-construction des patrimoines urbains. L'invention du commun ?*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2017.p.107-131.

Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines : la construction de l'*Ex-cárcel* de Valparaiso (Chili) comme un espace patrimonial

Camila van Diest

La formation d'un regard patrimonial sur un espace, qu'il s'agisse d'un lieu ordinaire ou emblématique dans la ville, échappe à des lectures la réduisant à une logique unique. Elle relève rarement d'une simple imposition volontariste, même si parfois la visibilité des discours institutionnels et la résonance des labels internationaux au cours des dernières décennies peuvent le suggérer. Il s'agit plutôt d'une production collective, une « élaboration relationnelle » (Amougou, 2004) d'un rapport au passé « à partir du présent » (Davallon, 2005). La formation et la revendication d'attachements, la production des savoirs et la mise en place de stratégies de défense ou de légitimation sont au cœur de cette élaboration collective. Parallèlement, le patrimoine constitue une ressource « de plus en plus utilisée par les acteurs locaux » (Rautenberg, 2003, p. 104), en tant que « signifiant disponible » (Glevarec et Saez, 2002, p.32) pour assurer une reconnaissance à des espaces peu valorisés, voire marqués par une illégitimité sociale.

Ce travail propose d'étudier la genèse du regard patrimonial de l'ancienne prison de Valparaiso – connue comme *Ex cárcel* —, transformée progressivement en espace culturel. Comme le montrent Bondaz, Isnart et Leblon, la patrimonialisation s'élabore selon « des processus complexes de sélection et de requalification, mettant en jeu des valeurs plus ou moins partagées, reconnues et établies au fil du temps », et impliquant « un transfert du bien dans une nouvelle sphère de la société » (Bondaz, Isnart et Leblon, 2012, pp. 9-10). En suivant cette approche il s'agira d'identifier les acteurs et logiques qui œuvrent à ce « transfert » de la prison, du monde carcéral à la sphère du patrimoine, en produisant une valeur qui contraste avec sa connotation négative précédente, et qui à cet égard s'avère inattendue, voire « dissonante » (Tunbridge et Ashworth, 1996). Loin de constituer un champ

de coopération consensuel, cette « définition de nouveaux attachements liant de nouvelles personnes et de nouvelles choses » (Tornatore, 2007) entraîne des tensions entre positions différentes concernant les usages de l'espace. La co-construction patrimoniale dont l'*Ex-cárcel* est l'objet rejoint directement les débats sur la participation citoyenne locale ainsi que sur le travail artistique dans un contexte de précarité matérielle qui est celui de Valparaíso. Nous nous focaliserons sur le premier de ces aspects, en analysant comment la défense de ce lieu — porteur d'un *stigmaté prison* (Combessie, 1996) — s'érige comme une cause dans le contexte urbain néolibéral au Chili.

Si les « causes » visent la dénonciation d'un mal en mettant l'accent sur « l'écart entre un idéal normatif et des situations où cet idéal est bafoué » (Boltanski et Claverie, 2007, pp. 414-415), l'accusation publique qui leur est inhérente ne saurait rester attachée à des singularités : elle doit renvoyer au « bien commun et par une montée en généralité » (414-415). Nous montrerons que, dans le cas de l'*Ex-cárcel*, la référence au bien commun est élaborée par le biais de la mise en patrimoine. Mais la question se pose encore de savoir si le patrimoine constitue ici une expérience publique à la dimension fédératrice d'émotions (Pecqueux, 2011) ou s'il s'érige plutôt comme un recours de défense de l'espace face à une menace de marchandisation ? Notre perspective ne saurait être dichotomique puisque ces deux aspects sont souvent imbriqués.

Ce travail s'appuie sur une enquête de terrain réalisée en 2012 et 2013 à Valparaíso, articulée autour de trois corpus. D'une part, une soixantaine d'entretiens approfondis semi-directifs menés auprès d'artistes de divers domaines – principalement circassiens, gens de théâtre et plasticiens — ayant fait de l'ancienne prison leur lieu de travail, de membres d'associations citoyennes¹ et d'acteurs institutionnels ; d'autre part, une quinzaine d'interviews d'habitants des quartiers proches de la prison. L'enquête s'est également fondée sur l'exploitation de la presse locale.

Nous présenterons dans un premier temps le contexte local des débats patrimoniaux, pour explorer ensuite la formation d'une première forme de valorisation de l'*Ex cárcel* fondée sur sa portée mémorielle. Enfin, nous analysons dans quelle mesure la co-construction patrimoniale de cet espace prend sens au sein des conflits autour de deux projets d'infrastructure culturelle, qui n'ont finalement pas vu le jour.

¹ Lorsque nous faisons référence aux « occupants » de l'*Ex cárcel*, il s'agit donc d'artistes et d'associations, principalement.

Le contexte local des débats patrimoniaux

L'institutionnalisation des catégories patrimoniales au Chili

Les premières formulations des catégories patrimoniales au Chili, vers les années 1920, sont axées sur une démarche de sauvegarde des monuments. Ceux-ci sont entendus comme des traces matérielles du passé à protéger, dans la mesure où elles permettraient de cristalliser une « identité nationale ». À partir des années 1970, et notamment avec le retour à la démocratie en 1990, la notion de patrimoine s'impose dans le contexte urbain. Il ne s'agit pas seulement de classer des « monuments » de portée nationale – mission dont le Conseil national des monuments, fondé en 1925, a toujours la charge — mais aussi de protéger des immeubles et des secteurs de la ville auxquels on accorde une valeur historico-patrimoniale à l'échelle locale. Les catégories d'« immeubles de conservation historique » et de « zones de conservation historique », gérées par les municipalités et supervisées par le ministère du Logement et de l'Urbanisme, opèrent dans ce sens. Ces deux catégories sont intégrées aux Plans régulateurs intercommunaux à partir de la promulgation de la Loi générale d'urbanisme et de construction en 1976, qui entend régir les aspects patrimoniaux au niveau local.

L'approche du patrimoine par les quatre gouvernements de la Concertation de partis pour la démocratie (1990-2010), coalition politique de centre-gauche qui succède à la dictature militaire au Chili (1973-1990), peut être synthétisée selon deux positions générales. D'une part, le patrimoine est vu comme un objet de sauvegarde et de protection du « national » face à la croissante internationalisation de l'économie : c'est l'approche principale dans les années 1990 (Ministère de l'éducation, Chili, 1991). D'autre part, vers les années 2000, les discours officiels mettent en avant la nécessité de devenir compétitif dans ce contexte international, en comprenant la mise en patrimoine comme facteur de fabrication d'une image du pays exportable, ainsi que comme un outil pour la redynamisation de l'activité économique par le tourisme (Conseil national de la culture et les arts, 2005). La longue campagne pour le classement d'un secteur de Valparaiso au patrimoine mondial de l'Unesco, label obtenu en 2003, s'inscrit d'emblée dans cette dernière perspective (Sanchez, Bosque, et Jiménez, 2009), qui rejoint plus largement une tendance globale à la revitalisation et au marketing urbain par la culture, le patrimoine et une économie des loisirs (Andres et Grésillon, 2011, Jacquot, 2006, Vivant, 2007).

Les enjeux du patrimoine à Valparaiso

Capitale de la région et de la province du même nom, Valparaiso se trouve à 115 km de Santiago et compte 295 900 habitants en 2017². La ville se caractérise par une topographie vallonnée, composée d'une quarantaine de collines et d'une plaine littorale — appelée couramment « *plan* » — où se trouvent la plupart des commerces et des édifices administratifs. Alors que son développement se polarisait historiquement sur le secteur portuaire, ce dernier perd progressivement sa centralité à partir de la construction du canal de Panamá en 1914, qui reconfigure les flux du système portuaire mondial et contribue au déclin économique de la ville. Les politiques de privatisation mises en place à partir de la dictature militaire, pendant les années 1970, débouchent ainsi sur une crise économique encore plus prononcée.

Les conséquences de ces processus de privatisation, qui sont encore l'une des bases principales de la démocratie néolibérale chilienne (Vergara Estévez, 2005), perdurent à Valparaiso malgré un « plan de modernisation du port » mis en œuvre à partir de 1997³. Ces politiques ont plus largement été associées à la tertiarisation économique de l'ensemble de la ville, qui affiche l'un des plus hauts taux de chômage à l'échelle nationale pour les années de sa labellisation Unesco : 15% pour l'année 2004, alors que la moyenne nationale de cette même année était de 7,4%⁴.

Les débats sur le patrimoine qui émergent à Valparaiso vers le milieu des années 1990 s'inscrivent dans ce contexte. Sur le plan institutionnel, ceux-ci relèvent principalement du désir de relance économique de la ville dans la perspective de sa candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Nous ne chercherons pas ici à retracer exhaustivement le processus conduisant à cette labellisation – analyse largement développée par d'autres chercheurs (Soto, 2012 ; Jacquot, 2006, 2007, Pozo Kudo, 2012). Il convient néanmoins d'évoquer certains éléments clés qui jalonnent la candidature de la ville et alimentent l'émergence des débats patrimoniaux dans ces années.

En 1991, un *Cabildo* (rencontre citoyenne ouverte) est convoqué par la Municipalité de Valparaiso dans le cadre du 200^{ème} anniversaire de cette institution. Le maire de l'époque est le démocrate-chrétien Hernan Pinto, désigné en 1990 par le président Patricio Aylwin

² Il s'agit de chiffres communiqués par l'Institut national de statistiques du Chili à partir du recensement national de l'année 2012 : http://www.inevalparaiso.cl/contenido.aspx?id_contenido=13, consulté le 21/03 / 2017.

³ Plus précisément, avec la mise en place de la Loi 19 542 (loi de modernisation des ports).

⁴ Institut national de statistiques du Chili : <http://www.ine.cl/filenews/files/2005/marzo/empleo290305.pdf>, consulté le 10/03/2016.

– appartenant au même parti politique. Lors de cet événement, le maire encourage notamment les acteurs privés à relancer l'économie de la ville par le biais d'investissements, tout en défendant son identité *porteña*⁵, et propose une stratégie de développement économique fondée sur le patrimoine et la promotion du tourisme (Jacquot, 2006). Par ailleurs, en 1995, lors des « 5^{èmes} Journées de préservation architectonique et urbaine », organisées par l'Université de Valparaiso, l'idée de présenter la ville pour la liste du patrimoine mondial de l'Unesco est suggérée par des experts et des acteurs issus des mondes académiques : deux ans plus tard, en 1997, la municipalité décide de présenter l'ensemble du secteur historique du port. Un premier dossier – qui, s'il était sélectionné, habiliterait la ville à recevoir des prêts de la Banque interaméricaine du développement (BID) – est soumis en 1998. Il est rejeté et un nouveau dossier est alors préparé en partenariat, cette fois-ci, avec le Conseil des monuments nationaux, qui sera finalement approuvé en juillet 2003.

Parallèlement, des associations citoyennes sont nées à Valparaiso à partir de la seconde moitié des années 1990, pour se multiplier dans les années 2000. Ces associations étaient composées « majoritairement de professionnels des classes supérieures, avec des connaissances sur les sujets patrimoniaux et des ressources sociales (réseaux sociaux et institutionnels), culturelles (niveau éducatif et connaissances sur le sujet) et économiques importantes » (Guerrero Valdebenito, 2012). L'association « *Ciudadanos por Valparaiso* », créée en 1995 en vue d'assurer la protection de l'édifice historique « Luis Cousiño » — qui risquait d'être démolie pour faire place à une tour construite par des entreprises privées — est en ce sens exemplaire, prenant par la suite la tête de plusieurs campagnes de revendication patrimoniale dans la ville. La défense du patrimoine par des associations citoyennes épouse en effet la résistance des habitants à de grands projets immobiliers menés par des entreprises et soutenus par des acteurs officiels tels que la construction sur les collines de tours de grande envergure qui cachent la vue sur la baie aux habitants du voisinage. Il s'agit alors d'envisager le patrimoine comme un « droit citoyen » (Guerrero Valdebenito, 2012).

L'ancienne prison désaffectée : de terrain vacant à cadre de la mémoire collective

Située en haut d'une colline⁶, et ce depuis l'occupation d'une ancienne poudrière coloniale qui avait servi de premier lieu d'enfermement, la prison publique de Valparaiso se trouvait loin des secteurs les plus peuplés de la ville. Mais les conditions ont évolué depuis sa construction vers 1846 et elle s'est progressivement trouvée intégrée dans le tissu urbain, en

⁵ *Porteño/a* est le mot qui sert couramment à désigner les habitants de Valparaiso, au Chili

⁶ A Valparaiso, les collines sont souvent nommées en référence aux infrastructures urbaines qui les identifient. Ainsi, la colline où se trouve la prison a pris le nom de « *cerro Cárcel* » (colline prison).

raison de l'extension des secteurs résidentiels vers le haut des collines (Chapanoff, 2001, van Diest, 2016a). Le surpeuplement, l'insalubrité et l'insécurité de ses installations, devenues vétustes, conduisent enfin à sa désaffectation en 1999. Suite à un appel du Secrétariat régional du Ministère des biens nationaux (SBN dans la suite), organisme chargé d'administrer le lieu, l'ancienne prison devient progressivement le lieu de pratiques culturelles, artistiques et associatives animées, pour la plupart, par des plasticiens, circassiens, gens de théâtre et musiciens à la marge des circuits de légitimation concentrés à Santiago – en raison de leur capital symbolique mais aussi de leurs ressources matérielles. Après des conflits et des négociations entre acteurs institutionnels et certains occupants, une grande infrastructure culturelle réhabilitant certains édifices historiques de la prison et mettant en place des nouveaux bâtiments est construite. Cette nouvelle infrastructure est inaugurée en 2011 et fonctionne aujourd'hui en tant qu'espace culturel.

Néanmoins, la prison n'a pas été intégrée à la rhétorique patrimoniale du jour au lendemain : elle a tout d'abord été considérée comme un terrain disponible doté seulement d'une valeur d'échange (van Diest, 2016a). Ce regard ne relève pas seulement du domaine des idéologies économiques en vigueur au Chili, mais aussi des contraintes matérielles de l'administration locale. Ces dernières expliquent le fait qu'au moment de sa désaffectation en 1999, la municipalité de Valparaiso – en situation de pénurie financière chronique – vende les terrains de la prison au SBN. D'une superficie de 2,2 hectares, ce secteur avait en effet des caractéristiques exceptionnelles : une vue dégagée sur la baie, et le fait de constituer l'une des rares aires planes enclavées dans les collines.

Bien que le SBN ne soit pas compétent en matière de politiques culturelles, il est chargé de prévoir un usage, même transitoire, du lieu. Il annonce très rapidement sa préoccupation pour « la conservation et revitalisation de la structure : le corps central des cellules, les murs extérieurs, la poudrière, les galeries souterraines et en général tous les vestiges d'intérêt⁷ » tout en soulignant les potentialités touristiques et événementielles du site. La prison n'est plus envisagée comme un terrain vacant, comme du temps de sa brève administration par la municipalité. Elle est peu à peu considérée comme cadre spatial des mémoires collectives (Halbwachs, 1994) des mondes carcéraux qui l'ont habitée. Les traces matérielles qui renvoient à ce passé (Veschambre, 2008) sont ainsi estimées dignes d'être connues et transmises. Divers acteurs participent à cette première mise en valeur.

Comme la plupart des prisons chiliennes, celle de Valparaiso a fonctionné comme espace de détention politique pendant la dictature, ainsi que comme lieu de détention pour des

⁷ *El Mercurio de Valparaíso*, 01/09/1999.

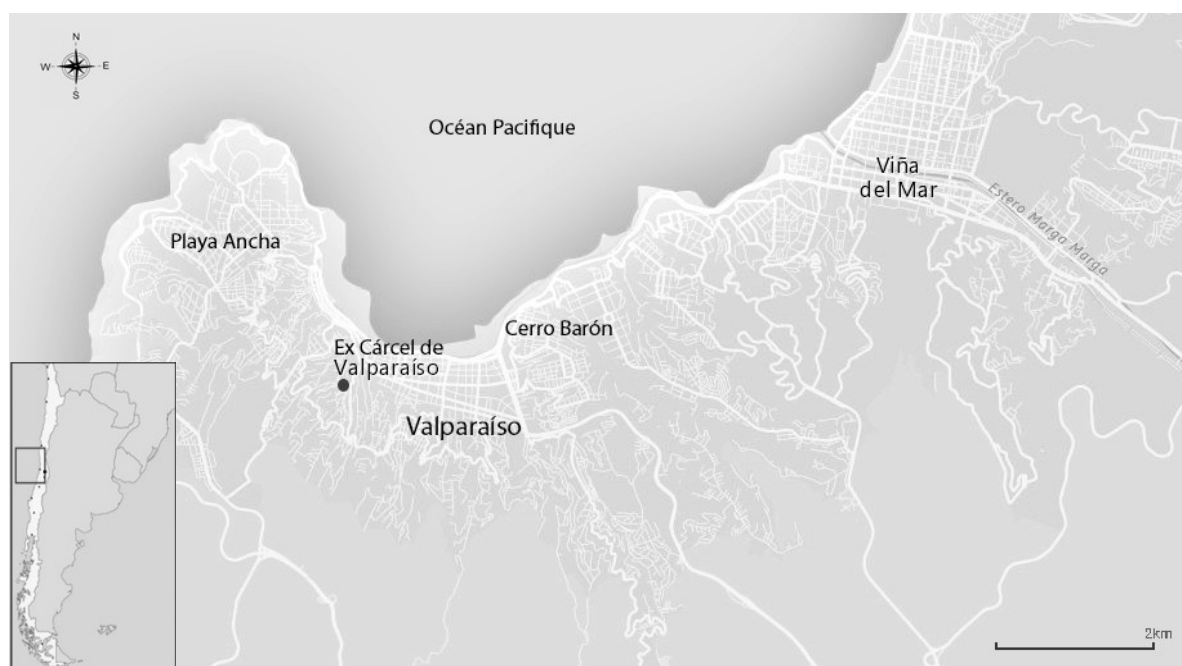
prisonniers de droit commun : le secrétaire en charge du SBN a lui-même été incarcéré à la prison pendant un mois, pour des raisons politiques, dans les dernières années de la dictature. La prison lui semblait constituer un catalyseur permettant de communiquer l'expérience de l'enfermement, la sienne, mais qui était aussi partagée par de nombreux visiteurs. Cette perspective a été renforcée par l'organisation de visites guidées par des gendarmes et par d'anciens détenus de droit commun, lors desquelles le passé très récent était pris, peu à peu, comme objet de communication et comme matériau d'animation du lieu. Ces démarches de médiation, visant à donner « non seulement à voir mais aussi à éprouver les vestiges du passé » (Bensa, 2001), ne sont pas promues seulement par le SBN, mais sont également favorisées par des professionnels – des sociologues, des enseignants des ateliers d'art — qui s'étaient intéressés aux conditions de vie des prisonniers avant la désaffectation du lieu (van Diest, 2016b).

L'attention portée aux traces et vestiges est en même temps aiguillée par la mobilisation de savoirs auparavant peu reconnus, ceux dont prisonniers et gendarmes étaient porteurs de par leur expérience, et qui font d'eux des « témoins » (Gellereau, 2006) de la vie carcérale. Les visites ouvrent ainsi un espace de partage de savoirs et d'émotions, où ce qui importe n'est pas tellement l'accès à une vérité objective du lieu, mais plutôt la transmission sensible d'une expérience par le truchement des récits. La perspective patrimoniale développée par le SBN s'affirme dans cette idée de partage de savoirs, de médiation du passé local visant sa mise en valeur. Ceci signifie l'entretien de liens concrets entre acteurs relevant des sphères différentes : les guides (ex-prisonniers ou gendarmes) sont ainsi recrutés par le SBN, qui à son tour diffuse ces visites.

La construction de l'*Ex cárcel* comme un objet patrimonial par le biais de ces activités, prend aussi sa source dans le rapport que la prison tisse historiquement avec son voisinage. Repérable depuis les collines environnantes grâce à la topographie de la ville, la prison était aussi l'objet de nombreux savoirs des habitants, part importante de leur maîtrise de l'environnement urbain⁸. C'est dans ce contexte que sa désaffectation suscite des réactions ambivalentes : satisfaction de ne plus avoir à subir des situations violentes et la stigmatisation de son quartier, mais aussi nostalgie du passé et curiosité d'aller découvrir, pour « voir de ses propres yeux », l'intérieur de l'enceinte carcérale.

⁸ Par exemple, des connaissances concernant le jour et l'horaire des visites aux détenus, ce qu'il fallait faire en cas d'une évasion ou d'une émeute, ou le *modus operandi* des activités sportives qui se tenaient à l'intérieur du pénitencier, en permettant les échanges entre prisonniers et membres des clubs sportifs de la ville.

Carte n° 1 : Localisation de l'Ex-cárcel à Valparaíso



Source: *Instrumentos de Planificación Territorial – Valparaíso*.

Les enjeux de la participation citoyenne et la configuration de l'Ex cárcel comme une cause patrimoniale

La notion de « participation citoyenne » nourrit l'élaboration d'un regard patrimonial de l'Ex-cárcel ainsi que ses progressifs transformations et usages pour des activités culturelles et associatives. Mais quelles sont les singularités de la mise en avant de cette notion au Chili ? Bien que notre lecture ne puisse pas être exhaustive ici, il faut noter que l'émergence de la participation citoyenne est concomitante avec un constat d'affaiblissement de la société civile dans les années 1990 – et au moins jusqu'au milieu des années 2000 — ce qui pose la question de la dimension participative de la démocratie récemment restaurée (De la Maza, 2011). Cette dernière a été en effet qualifiée de « démocratie incomplète » dans la mesure où ses bases sont héritées de la dictature (Garretón, 2007).

Le problème de la participation est introduit dans l'agenda politique et un programme de renforcement de la société civile est lancé en 1997, donnant lieu à une « circulaire présidentielle de participation citoyenne » que les divers ministères doivent intégrer à leurs programmes. Les discours et mesures de promotion de la participation citoyenne et leur mise en place par les gouvernements et leurs différents organismes s'inscrivent dans ce cadre. Néanmoins, la tradition d'un État centralisé et unitaire et, de l'autre, les réformes néolibérales

maintenues après la fin de la dictature conduisent à privilégier tout type de transformation conçue « d'en haut » et ayant une « portée nationale » par rapport aux transformations conçues « d'en bas » et ayant une « portée locale » (De la Maza, 2011), limitant la portée réelle de ces politiques.

Une administration hybride

Sans compétences en matière de gestion culturelle⁹, le SBN décide de faire appel à des professionnels locaux pour créer une association, afin de collaborer au processus de réhabilitation. L'« Association des amis de l'ancienne prison »¹⁰, fondée en avril 2001 et dissoute en 2005, rassemble ainsi des professionnels des sciences sociales, des journalistes, des avocats, des architectes et des artistes-enseignants dans des universités de la ville, des fondations et des ONG locales. Lors des entretiens, plusieurs anciens membres de cette association la définissent comme fondée sur un lien « d'amitié », « non partisan », et composée majoritairement par des professionnels prenant une part active à la vie culturelle locale. Ils affirment s'être sentis imprégnés des discours gouvernementaux promouvant la participation citoyenne, et avoir voulu contribuer à la co-gestion de ce site avec les autorités locales. C'est le cas du premier président de l'association lorsqu'il évoque les origines de cette dernière :

« là commence à se produire ce que j'appelle une syntonie, une syntonisation de personnes, de jeunes professionnels. Nous commençons à coïncider sur l'importance de la participation citoyenne, la récupération d'espaces publics et la culture comme un facteur de développement¹¹ ».

Les liens et passerelles entre le SBN et l'Association des amis sont intensifs et leurs perspectives tendent à converger. L'association se caractérise par cette ambivalence, dans la mesure où elle n'est ni complètement autonome ni parfaitement intégrée à l'institution (Barthélemy, 2000).

L'Association des amis mène différents projets au début des années 2000 ayant pour centre l'*Ex-cárcel* et s'inspirant du désir de connecter participation et patrimoine. Un noyau de membres plus actifs aménage un petit musée à l'intérieur de l'ancien pénitencier,

⁹ L'institution culturelle s'est reconstruite au Chili de façon très progressive depuis 1990. C'est seulement en 2003 que le Conseil National de la Culture et des Arts (CNCA), institution nationale compétente en la matière, voit le jour. Jusqu'alors, les politiques culturelles officielles étaient portées par des organismes dispersés, sans logique d'ensemble.

¹⁰ Le nom castillan de cette association est « *Corporación de amigos de la Ex cárcel* ». La traduction proposée vise à garder le sens que le terme « *corporación* » a pris dans son contexte local.

¹¹ Entretien avec l'ancien président de l'Association des amis de l'*Ex-Cárcel*, avril 2012.

rassemblant archives et objets de la prison. Dans le même temps ils favorisent l'usage du lieu par des artistes locaux en manque d'espace : dans ce cadre, d'anciennes cellules de détenus sont équipées en tant qu'ateliers par des plasticiens et sculpteurs et en tant que lieux de stockage par des gens de théâtre.



Façade postérieure de la galerie, 2007 (Camila van Diest, 2007).

La vision du patrimoine soutenue tant par le SBN que par l'Association prend ses distances avec les discours patrimoniaux présidentiels visant le classement par l'Unesco : cette composante « locale » ressortira plus tard comme un moteur de l'action collective de défense.



Façade principale, galerie de l'Ex cárcel restaurée (Camila van Diest, 2012).

Le projet « Campus culturel » de la société immobilière Novaterra (2002-2003)

L'administration consensuelle à mi-chemin entre l'institution et la société civile et son regard sur la dimension patrimoniale locale de l'Ex cárcel, se voit perturbée par un premier projet nommé « Campus culturel », issu des initiatives présidentielles. Ce projet, présenté en 2002, est conçu par la société immobilière « Novaterra » en réponse à un appel d'offre du gouvernement. Visant à appuyer la candidature de Valparaiso auprès de l'Unesco, le projet « Campus culturel » propose de diviser le lieu en deux parties, l'une d'elles étant destinée à un ensemble résidentiel, hôtelier et universitaire, censé financer le fonctionnement de l'infrastructure culturelle qui devrait s'installer dans l'autre moitié. Le processus vertical de décision par lequel le niveau central-présidentiel s'impose alors aux acteurs locaux — y compris aux acteurs institutionnels du SBN — ainsi que la perspective entrepreneuriale explicitement affichée dans ce projet, sont fortement contestés.

C'est lors de ce premier épisode conflictuel qu'une politisation progressive de l'*Ex-cárcel* s'opère. Le centralisme, en tant qu'aspect structurel révélé par le projet, et l'accent entrepreneurial de celui-ci, sont ici la cible principale des contestations, puisqu'ils vont à l'encontre des discours de promotion de la participation et de la coopération entre la société civile et l'institution promus par le gouvernement lui-même. Un ensemble plus large d'acteurs locaux, intégrant l'Association des amis, voit donc le jour afin de dénoncer le projet « Campus culturel » et freiner sa réalisation : le « Mouvement pour le meilleur avenir de l'*Ex-cárcel* ». Un large éventail d'environ une cinquantaine de signataires — individus et groupes — adhèrent à ce mouvement/réseau, mettant en jeu diverses formes de capital qui contribuent à co-construire la valeur patrimoniale du lieu à la lumière de cette première controverse. De quelles formes de capital s'agit-il ? Le poids des actions menées par les membres les plus actifs de ce grand collectif, tels le Collège d'architectes de la région de Valparaiso et l'association « *Ciudadanos por Valparaiso* », réside surtout dans leurs trajectoires professionnelles et militantes forgées à partir d'autres causes citoyennes contre la marchandisation urbaine. Au-delà des participants caractérisés par leur notoriété, les signataires sont issus d'associations à caractère culturel, artistique et commercial : des troupes de théâtre, cirque et marionnettes, des groupes de rock, des collectifs d'arts visuels, associations de voisins, ONG locales, musées, associations de défense des droits humains, entre autres.

Il est intéressant d'examiner l'élaboration que ce collectif fait de l'*Ex-cárcel* en tant que problème citoyen. À ce propos, l'un des tracts adressés à l'ensemble de la population signalait : « nous les citoyens, disons « non » à la vente de l'ancienne prison »¹². Le texte du tract insiste sur le fait que la valeur patrimoniale du lieu serait mise en péril par les interventions prévues. La référence à la vente ne constitue pas, en fait, une nouveauté pour la situation de l'*Ex-cárcel*, qui comme nous l'avons observé, avait déjà été envisagée comme un terrain disponible à des échanges marchands. La rhétorique déployée par ce collectif rend plus explicite la dénonciation d'une progressive privatisation de l'espace urbain en interpellant la population en ces termes : « Saviez-vous qu'il existe un projet de la Commission présidentielle d'infrastructure culturelle qui veut privatiser la moitié des terrains de l'ancienne prison de Valparaiso pour y bâtir des logements particuliers ? »¹³. La dénonciation de cette

¹² Tract diffusé lors du conflit pour le projet « Campus culturel ». Document inédit.

¹³ La mission principale de la Commission présidentielle d'infrastructure culturelle, créée en 2000 par le président Ricardo Lagos, était de fournir un diagnostic national sur la situation de l'infrastructure culturelle et, par conséquent, d'émettre des propositions pour intervenir, soit à partir de la restauration d'immeubles déjà existants, auxquels il serait possible d'accorder une valeur patrimoniale, soit à partir de nouveaux projets. La commission a cessé de fonctionner en 2003.

tentative officielle n'est pas un hasard, et rejoint plus largement la lutte contre la restriction des espaces ou des biens publics à Valparaiso — le bord de mer, la vue sur la baie — et contre les décisions centralistes prises de manière unilatérale.

L'action de défense s'exprime aussi dans un autre registre : il s'agit parallèlement de légitimer les installations de la prison comme dotées d'une valeur historique. Dès les premiers moments suivant la désaffectation, des démarches sont lancées pour favoriser le classement du bâtiment de l'ancienne poudrière coloniale comme « monument national » auprès du CMN. L'ancienne poudrière se dessine dans ce contexte comme un objet d'enquête privilégié. Situé au milieu de l'une des cours principales de la prison, qui auparavant n'avait reçu aucune attention particulière, ce bâtiment est exemplaire d'un processus de monumentalisation appuyé par des stratégies de légitimation savante dans le but d'obtenir cette labellisation à l'échelle nationale.

Une première étude est ainsi dirigée en 2001 par des ingénieurs en construction de l'Université Catholique de Valparaiso, puis une recherche est entamée par deux archéologues, en 2002. Un troisième travail est mené en 2005 par une équipe composée d'une architecte et d'un ingénieur en construction de l'Université Catholique de Valparaiso. Les savoirs produits par ces études – davantage « professionnels » que « citoyens » (Nez, 2015) — sont manifestement orientés de manière à assurer la sauvegarde de la poudrière en apportant des preuves de son « authenticité historique » (Davallon, 2006). Le classement, soutenu explicitement par le SBN, viendrait paradoxalement protéger l'ensemble de la prison face au projet d'infrastructure « Campus culturel », qui visait à optimiser la candidature au label international de l'Unesco aux yeux de cet organisme. Bien que le titre de « monument national » ne soit finalement pas obtenu — la poudrière sera seulement investie comme « monument archéologique » par le CMN¹⁴ — cette tentative illustre bien les enjeux de pouvoir qui traversent le monde institutionnel lui-même concernant le caractère patrimonial de cet espace.

Or, les liens entre les différents acteurs – notamment ici les membres de l'Association des amis et le SBN — qui soutiennent ces démarches sont fluctuants, se font et se défont en fonction de positions parfois contraintes, et sont soumis à des rapports de force qui ne sont pas évidents les premières années suivant la désaffectation. Fait éloquent, même si le projet « Campus culturel » était considéré comme une imposition d'une idée venue de la capitale, les autorités du SBN doivent finalement s'y plier, contraintes par la hiérarchie institutionnelle.

¹⁴ Ce classement s'est fait sans passer par un processus de candidature : il implique implicitement une moindre reconnaissance.

Cette controverse suscite ainsi la méfiance des occupants à l'égard des agents institutionnels, le progressif abandon de l'idée d'une co-administration consensuelle et la prise de conscience du fait que ces acteurs devaient répondre à des chaînes hiérarchiques, n'ayant pas vraiment de marge d'action suffisante pour défendre leurs propres positions.

La résistance locale au projet « Niemeyer » (2007-2008)

Les critiques opposées au projet « Campus culturel » donnent suite à une série de changements, dont des reconfigurations des modes de gestion du lieu tant sur le plan interne qu'institutionnel. En ce qui concerne l'ancien pénitencier, l'Association des amis, principal porteur des démarches de médiation de la mémoire et du patrimoine, perd son ascendant face à de nouveaux groupes d'artistes qui, ayant participé du « Mouvement pour le meilleur avenir de l'*Ex cárcel* », arrivent en quête d'un lieu de travail. Par ailleurs, même si le projet « Campus culturel » proposé par la société immobilière Novaterra n'a pas été mis en œuvre, l'idée d'ériger un centre culturel officiel n'est jamais vraiment écartée.

Les tentatives entreprises au niveau central-présidentiel pour accomplir ce projet vont à nouveau se manifester en 2007. Le point de départ de ce nouveau contexte réside dans la promotion officielle d'un projet de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, dont l'objectif est de construire un grand centre culturel sur les terrains de l'ancienne prison. Le projet, entendu comme une stratégie de relance symbolique et économique de la ville s'appuyant sur la signature internationalement reconnue de l'architecte, est largement promu par le maire de Valparaíso, Aldo Cornejo – militant du parti de la démocratie chrétienne, de la coalition de gouvernement, à l'instar de son prédécesseur Hernan Pinto — ainsi que par le ministère de Travaux publics. Conçu d'emblée dans une perspective internationale et géré à partir d'une logique *top-down*, il suscite de fortes controverses : une pléiade d'arguments et de contre-arguments sont ainsi avancés par ses promoteurs et détracteurs. Les arguments les plus prégnants sont la présentation publique du projet sans consultation préalable avec les artistes et associations faisant usage de l'*Ex cárcel* et ayant participé à son réaménagement depuis sa désaffectation, l'absence d'accord entre les caractéristiques architecturales et la morphologie de la ville et des manquements au règlement urbain en vigueur. De façon bien plus explicite que son antécédent « Campus culturel », le projet d'Oscar Niemeyer s'intègre ainsi dans une politique urbaine de marketing, et plus particulièrement dans la stratégie de valorisation de la ville déjà labellisée par l'Unesco comme patrimoine en affichant un « grand nom » de l'architecture. La « marque Niemeyer » (van Diest, 2014) était promue ainsi par les autorités

selon l'idée que « le symbole fait la ville » (Guinand, 2015, p. 99) se projetant vers l'extérieur, indépendamment de son ancrage dans la réalité urbaine locale.

Bien que des actions collectives de dénonciation de ce projet – principalement menées par des artistes et artisans occupant les installations comme espace de travail — aient été décisives pour son abandon, la mise en avant de la dimension juridique du patrimoine s'avère cruciale. En effet, suite au classement international de la ville par l'Unesco en 2003, l'ancienne prison est classée « Immeuble de conservation historique », à partir d'une modification du plan régulateur réalisée en 2004. Des acteurs qui surveillaient de près les « coulisses » de la gestion du projet de Niemeyer et qui prenaient part aux discussions techniques qui s'y déroulaient – dont principalement l'association *Ciudadanos por Valparaiso* — font directement appel à cette catégorie de sauvegarde. En mettant en avant une « contre-expertise » (Nez, 2015), ils dénoncent par le biais de preuves concrètes des procédures officieuses de la part des promoteurs officiels. Comme l'association citoyenne le porte à l'attention du public, ces procédures visaient à mener à bien le projet de l'architecte brésilien en contournant les mesures de sauvegarde existantes.

C'est à partir de la dénonciation publique de ce modus operandi que l'immeuble de l'*Ex cárcel* parvient à conserver son classement. Après deux demandes faites au cabinet de Niemeyer pour une modification des croquis et dessins présentés, le projet est finalement abandonné en novembre 2008 car celui-ci refuse de le réadapter encore une fois. La décision finale est ainsi prise par le cabinet brésilien qui n'attendait pas ces exigences de ses interlocuteurs officiels chiliens, ces derniers étant désormais obligés de prendre en compte la dimension patrimoniale de l'espace revendiquée par l'association « *Ciudadanos por Valparaiso* », entre autres acteurs. « L'autorité chilienne pensait, d'abord, que l'ancienne prison n'était pas tellement importante, et qu'elle pouvait être démolie, maintenant ils ont changé d'avis¹⁵ », déclarait à ce propos l'architecte assistant de Niemeyer dans une note de presse, en témoignant de ces enjeux.

Les arguments patrimoniaux ont donc contribué à décourager indirectement les promoteurs brésiliens et ont freiné les interventions les plus radicales que les autorités locales prévoient d'entreprendre dans le lieu. Bien que des actions collectives aient été entreprises à de multiples échelles contre le projet de Niemeyer — cortèges et manifestations, remise de lettres aux autorités, publication d'articles d'opinion dans la presse alternative, interposition de recours légaux — (van Diest, 2016a), la référence à des valeurs patrimoniales réussit à s'articuler plus nettement sur une idée de bien commun, et à se poser comme « générale ».

¹⁵ *El Mercurio de Valparaiso*, 08-11-2008.

Cette évolution est passée par le biais de savoirs experts – davantage que ceux fondés sur l’expérience ou la mémoire carcérale — en rendant compte d’une ligne de partage implicite entre des arguments patrimoniaux légitimes et ceux peu reconnus dans la sphère des décisions publiques.

Les controverses autour du projet Niemeyer ont par ailleurs mis en évidence les diverses logiques institutionnelles qui, dans les faits, démontrent les inconsistances des discours officiels sur la participation citoyenne et sur la condition patrimoniale de Valparaiso.

Conclusion

L’étude du cas de l’*Ex cárcel* montre que la fabrication du regard patrimonial sur un espace jugé socialement illégitime, dans le contexte plus large d’une ville labellisée par l’Unesco, est un processus complexe et non linéaire fait tant de coopérations que de conflits. Des acteurs hétérogènes – SBN, associations citoyennes, anciens gendarmes et détenus de la prison, enseignants des universités de la ville, professionnels, artistes et artisans, habitants des quartiers environnants — participent dans cette co-construction patrimoniale, appuyée sur l’entrecroisement de pratiques et de savoirs dont la légitimité sociale est inégale.

Nous avons montré que les années suivant la désaffectation, les démarches visant le partage des savoirs et des témoignages sur le passé carcéral sont à l’origine des premières formes de médiation et d’attribution d’une valeur patrimoniale à cet espace. Ces dispositifs – dont les visites guidées sont exemplaires — visent une valorisation du patrimoine local au-delà du label Unesco et s’inscrivent dans un cadre administratif singulier. La gestion de l’*Ex cárcel*, à mi-chemin entre l’institution et la société civile, s’approprie le principe de la participation citoyenne, qui apparaît comme l’un des grands slogans de la coalition des partis au pouvoir au Chili dans ces années. Or, les deux grands projets d’infrastructure culturelle – « Campus culturel » et le projet d’Oscar Niemeyer — promus par le niveau central du gouvernement, mettent en évidence la faible importance accordée à une participation citoyenne réelle par les acteurs officiels qui les soutiennent, ainsi qu’aux projets culturels revendiquant une dimension locale. Le « transfert » de l’ancienne prison (Bondaz, Isnart et Leblon, 2012) vers une sphère patrimoniale à laquelle elle était à priori étrangère, se charge ainsi d’une portée politique et s’érige comme une cause. Le patrimoine opère ici comme ressource de défense du « droit à la ville » (Lefebvre, 1973) et permet de cristalliser une référence au bien commun par le biais de la contestation des grands projets jugés porteurs d’une vision marchande de la ville et d’un geste de marketing urbain.

Bibliographie

- AMOUGOU, Emmanuel, « La question patrimoniale. Repères critiques, critiques de repères », in AMOUGOU (E.), *La Question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004, pp. 19-49.
- ANDRES, Lauren et GRESILLON, Boris, « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives. Regards croisés européens », *L'espace géographique*, 2011, vol 40, pp. 15-30.
- BARTHELEMY, Martine, *Associations: un nouvel âge de la participacion?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- BENSA, Alban, « Fièvres d'histoire dans la France contemporaine », in BENSA (A.) et FABRE (D.), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 2001, pp. 4-5.
- BOLTANSKI, Luc et CLAVERIE, Elisabeth « Du monde social en tant que scène d'un procès », in BOLTANSKI (L.), CLAVERIE (E.), OFFENSTADT (N.) et VAN DAMME (S.), *Affaires, scandales et grandes causes*, Paris, Editions Stock, 2007, pp. 414-415.
- BONDAZ, Julien, ISNART, Cyril et LEBLON, Anaïs, « Au-delà du consensus patrimonial Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations*, 2012, vol. 61, n°1, pp.9-21.
- CHAPANOFF, Miguel., *Espacios de prisión en Valparaíso 1692- 1940. Del mundo correccional a la significación del lugar*, Valparaíso, Ministerio de Bienes Nacionales, 2001.
- COMBESSIE, Philippe, *Prisons des villes et des campagnes*, Paris, Les éditions de l'atelier, 1996.
- DAVALLON, Jean, *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Lavoisier, 2006.
- DE LA MAZA, Gonzalo, « Espacio público y participación ciudadana en la gestión pública en Chile: límites y posibilidades », *Polis*, 2011, vol. 10, n°30, pp. 45-75.
- GARRETÓN, Manuel Antonio, *La faz sumergida del iceberg. Estudios sobre transformación cultural*, Santiago, LOM-Cesoc, 1993.

- GELLEREAU, Michelle, « Mémoire du travail, mémoire des conflits. Comment les témoignages se mettent en scène dans les visites patrimoniales », *Communication et Langage*, 2006, n° 149, pp. 63-75.
- GLEVAREC, Hervé et SAEZ, Guy, *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La documentation française, 2002.
- GUERRERO VALDEBENITO, Rosa María, « Patrimonio cultural mundial, territorio y construcción de ciudadanía. Construcción y apropiación social del patrimonio cultural de la ciudad de Valparaíso-Chile », *Scripta Nova. Revista electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, 2012, vol. XVI, n° 388. En ligne : <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-388.htm>, consulté le 10/08/2015.
- GUINAND, Sandra. *Régénérer la ville. Patrimoine et politiques d'image à Porto et Marseille*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015
- HALBWACHS, Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.
- JACQUOT, Sébastien, « Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux : Une étude comparée de Gênes, Valparaíso et Liverpool », Thèse de doctorat en géographie. Université d'Angers, 2007.
- JACQUOT, Sébastien, « La redistribution spatiale du pouvoir autour du patrimoine à Valparaíso (Chili) », in LOMBARD (J.), MESCLIER (E.) et VELUT (S.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, Paris, IRD Éditions, 2006, pp. 389-407.
- LEFEBVRE, Henri, *Espace et politique (Le droit à la ville II)*, Paris, Anthropos, 1973.
- NEZ, Héloïse, *Urbanisme: la parole citoyenne*, Lormont, Éditions Le bord de l'eau, 2015.
- PECQUEUX, Anthony, « Catalogue d'émotions patrimoniales. Le cas du Château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction » in TORNATORE (J-L.) et BARBE (N.), *Les formats d'une cause patrimoniale. Emotions et actions autour du Château de Lunéville*, LAHIC / Mission Ethnologie, pp. 121-159, 2011, Les carnets du LAHIC n°6.
- POZO KUDO, Nélide, « Imaginario social sobre la incorporación de Valparaíso en la lista de Patrimonio mundial de la humanidad de Unesco », Mémoire de magister, Université du Chili, 2012.
- RAUTENBERG, Michel, *La Rupture patrimoniale*, Bernin, A la croisée, 2003.
- SANCHEZ, Alfredo, BOSQUE, Joaquín et JIMENEZ, Cecilia, « Valparaíso: su geografía, su historia y su identidad como Patrimonio de la Humanidad », *Estudios Geográficos*, 2009, vol. LXX, n° 266, pp. 269-293.

- SOTO, Maximiliano, « Conflits, usages et représentations des processus de patrimonialisation des quartiers anciens péricentraux: étude comparée de Bâle, Strasbourg et Valparaiso », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Strasbourg, 2012
- TORNATORE, Jean-Louis, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder au passé », in MEYER (V.) et WALTER (J.), *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, pp. 515-538.
- TUNBRIDGE, John et ASHWORTH, Gregory, *Dissonant heritage: the management of the past as a resource in conflict*, Chichester, New York, Wiley, 1996.
- VAN DIEST, Camila, « De monde carcéral à espace culturel : mémoire collective, patrimonialisation et réappropriations. Le cas de la transformation de l'Ex carcéral de Valparaiso (Chili) », Thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Nouvelle, 2016a.
- VAN DIEST, Camila, « Prison et représentations de la culture : une lecture des formes de la médiation culturelle. Le cas de l'ancienne prison de Valparaiso », in CAMART (C.), MAIRESSE (F.), PREVOST-THOMAS (C.) et VESSELY (P.), *Les mondes de la médiation culturelle. Volume I*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les cahiers de la médiation culturelle », 2016b, pp. 239-252.
- VAN DIEST, Camila. « Imaginación oficial y espacios culturales en Chile: Reflexiones en torno al caso Niemeyer », *Revista Austral de Ciencias Sociales*, 2014, n° 26, pp. 83-102.
- VERGARA ESTEVEZ, Jorge, « El mito de las privatizaciones en Chile », *Polis*, 2005, n° 12.
En ligne : <https://polis.revues.org/5604>, consulté le 03/01/2016.
- VESCHAMBRE, Vincent, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- VIVANT, Elsa, « Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », *Géocarrefour*, 2007, vol. 82/3, pp.131-140.